Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 46 (1989)

Heft: 3

Vorwort: À la recherche du "petit d'homme"

Autor: Jeannotat, Yves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A la recherche du «petit d'homme»

Yves Jeannotat

De toute évidence, les organismes mondiaux et nationaux responsables du sport, les entraîneurs, les éducateurs, les parents, prennent de plus en plus positivement conscience des dangers liés à l'entraînement des enfants et des adolescents au sport de haut niveau, et de l'importance qu'il y a, par conséquent, à ne pas aborder la compétition d'élite avant d'avoir atteint une maturité physique, physiologique et psychique suffisante. Bien que ce principe soit, hélas, trop souvent ignoré encore, les signes se multiplient qui laissent espérer une évolution positive dans ce domaine. Je suis pour ma part persuadé que, en sport aussi, le «petit homme», auguel on cherche à faire jouer un rôle qui ne lui appartient pas, va progressivement faire place, comme il se doit, au «petit d'homme» qu'il est vraiment, qu'il a toujours été et qu'il restera.

Au cours des récents Jeux olympiques de Séoul, diverses voix se sont fait entendre dans ce sens: celle de Juan Antonio Samaranch, président du CIO notamment, mais aussi celle d'une femme participant à la préparation des jeunes gymnastes féminines roumaines. «Nous nous rendons peu à peu compte», disait-elle, «que ce que les fillettes apportent de plus en souplesse et, donc, en possibilités d'exécution d'éléments de plus en plus acrobatiques et complexes, par rapport aux jeunes filles ayant dépassé l'âge de l'adolescence, elles le perdent en possibilités de faire passer une émotion, ne pouvant transmettre ce que, à leur âge, elles n'ont pas encore vécu!» Puis elle ajoutait en conclusion: «A tout point de vue, il serait bon de relever l'âge de la participation aux grandes compétitionsly

Il s'agit toutefois de rester objectif et de bien souligner que, en sport comme ailleurs, il serait faux de généraliser: les enfants-champions si généreusement mis en titre et en image par les moyens d'information modernes sont des exceptions, comme le sont tous les enfants prodiges et surdoués, jamais représentatifs de leur génération. Cela dit, il faut tout de même bien admettre, comme on le découvrira dans l'article de Jacques Personne «Les dangers de l'entraînement sportif intensif précoce», qu'ils ne représentent que le sommet de l'iceberg: ceux qui ont «réussi»! Une multitude d'autres ont suivi le même chemin d'approche, courant les mêmes dangers, y échappant parfois, en étant les victimes souvent.

Ce qu'il faut obtenir, de la part des adultes concernés – ce numéro devrait y contribuer – c'est qu'ils prennent conscience que, le sport restant par définition un jeu d'abord, une activité complémentaire ensuite, on n'a pas le droit de l'imposer sous ses formes extrêmes, donc dangereuses, à celles et à ceux qui n'ont pas atteint l'âge d'une relative connaissance, d'une possible appréciation et du libre choix.

Mais admettons aussi – le Dr Grupe, professeur à l'Université de Tübingen insistait déjà sur ce point en 1980, dans le cadre d'un symposium de Macolin consacré à l'enfant face au sport de compétition – que les dommages qui peuvent résulter, chez les jeunes, d'une absence totale de pratique sportive compensatrice des contraintes scolaires notamment, sont également fréquents.

Tout est donc dans la mesure et les pédagogues portent une lourde responsabilité dans cette recherche du juste milieu, eux qui, par vocation, sont chargés d'orienter, d'apprécier, d'encourager ou de modérer, d'expliquer surtout. Mais ils ne sont pas seuls, tant s'en faut, à être visés, comme le démontrent ces paroles de Paul Chauchard que j'extrais de son livre «L'homme normal»: «Toute chose peut être utilisée pour le bien comme pour le mal. Il s'agit donc que les responsables, techniciens d'abord et plus encore hommes de gouvernement et d'opinion publique, disposent d'un critère de valeur permettant de n'accepter que les bonnes applications qui vont dans le sens de l'épanouissement des possibilités de la nature humaine et qui ne soient pas déshumanisantes.»

